



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## Internet

Question écrite n° 80644

### Texte de la question

Mme Hélène Geoffroy attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du numérique sur la lutte contre les fractures numériques. Les politiques publiques du numérique doivent toucher tous les territoires. Il semble aujourd'hui indispensable pour l'État et les collectivités territoriales de veiller au soutien de l'éducation au numérique au sein de l'ensemble des territoires de la République. Il s'agit notamment de favoriser l'accès au numérique dans les zones péri-urbaines et plus particulièrement les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Les actions en matière d'accueil et d'accès aux lieux dédiés à l'inclusion, la mixité et l'innovation sociale par le numérique doivent être développées. Cela est la condition *sine qua non* à un meilleur maillage numérique du territoire national. Ainsi le rapport récent du Conseil économique social et environnemental « Les données numériques : un enjeu d'éducation et de citoyenneté » préconise la mise en œuvre systématique d'un volet numérique au sein des schémas de développement des territoires qui doivent être l'occasion de soutenir l'ensemble des partenaires que sont les associations qui permettent certaines formes de médiations. Ainsi elle lui demande son appréciation sur cette piste de réforme.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Hélène Geoffroy](#)

**Circonscription :** Rhône (7<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 80644

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** Numérique

**Ministère attributaire :** Numérique

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 juin 2015](#), page 4072

**Question retirée le :** 15 mars 2016 (Fin de mandat)